

## ACTUALITÉS

Chèques d'aide sociale amputés

## Le ministère viole ses propres règles

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La pratique qui consiste à déduire des chèques d'aide sociale la valeur des denrées fournies sur une base régulière par des amis ou des proches contrevient aux règles administratives émises par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le Devoir révélait hier qu'un assisté social a vu son chèque coupé intégralement après avoir refusé de fournir une liste des gens qui l'aidaient à se nourrir. Un autre a vu sa prestation amputée d'un montant équivalent à celui des deux épiceries que lui fournissait sa mère à chaque mois. Ces exemples trouvaient écho dans plusieurs organismes communautaires joints aujourd'hui.

Or le manuel d'interprétation du ministère stipule que les «dons en nature ou de services» ne doivent pas être considérés comme des «avantages comptabilisables» susceptibles d'être déduits des

chèques d'aide sociale. On explique que la fourniture de vêtements, de meubles, de denrées alimentaires et de repas ainsi que les réductions de loyer «sont des exemples où il n'y a pas lieu d'imputer un avantage en monnayant la valeur du bien».

«Cette interprétation s'appuie sur le fait que tout type d'entraide, qu'il provienne d'un membre de la famille, d'un ami, d'un organisme communautaire ou d'un propriétaire, est encouragé et ne doit pas pénaliser le prestataire qui en bénéficie», peut-on encore lire dans le manuel d'interprétation.

Le porte-parole du ministère, Claude Morin, déclarait pourtant au Devoir mardi: «Qu'elle soit en argent ou en denrées, c'est le caractère régulier de cette aide qui peut intervenir dans le montant de la prestation et être considéré dans le jargon comme un avantage comptabilisable.»

## Pratique courante

Sur le terrain, il semble que le manuel d'interprétation ne soit

pas suivi à la lettre par certains agents. «Cela arrive constamment qu'ils comptabilisent l'aide reçue des proches sous forme de nourriture. On s'obstine continuellement avec les agents là-dessus. Ils évaluent la valeur de l'aide et déduisent le montant», a fait valoir la coordonnatrice de l'organisme populaire des droits sociaux Maison Aline Gendron, Catherine Fortin.

Cet organisme met systématiquement les assistés sociaux en garde contre de tels interrogatoires sur leurs façons de subvenir à leurs besoins.

Le coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), François Saillant, précise lui aussi que cette pratique est bien connue dans le milieu communautaire. «Quand on ne donne pas aux gens des sommes suffisantes pour vivre et qu'en plus on

vient les pénaliser s'ils reçoivent de l'aide pour se débrouiller, c'est d'une mesquinerie totale», s'insurge-t-il. Il rappelle que selon les données du recensement de 2001, quelque 50 000 ménages montréalais devaient consacrer plus de 80 % de leur revenu à se loger.

«On pénalise la pauvreté et on la criminalise quand elle est rendue dans la rue»

vient les pénaliser s'ils reçoivent de l'aide pour se débrouiller, c'est d'une mesquinerie totale», s'insurge-t-il. Il rappelle que selon les données du recensement de 2001, quelque 50 000 ménages montréalais devaient consacrer plus de 80 % de leur revenu à se loger.

Si l'aide régulière des proches

est considérée par des agents d'aide sociale comme un revenu d'appoint, ce n'est toutefois pas le cas de celle fournie par des banques alimentaires, celle-ci étant considérée comme «ponctuelle». Or la porte-parole de Moisson Québec, Hélène Côté, constate justement un accroissement du recours aux services des banques alimentaires: «Il y a plus de gens qui doivent revenir plus souvent pour demander de l'aide alimentaire, souvent chaque semaine. Même les meilleurs gestionnaires du monde ne feraient pas des miracles avec 548 \$ par mois.»

Mme Côté s'inquiète du message ambigu lancé par l'État: «Quand tu es pauvre, il faudrait que tu le sois dans tout, que tu n'aies pas de réseau social en plus. Cela va à l'encontre des valeurs québécoises.»

## Réaction politique

Le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, a refusé de commenter hier, tout juste après son assermenta-

tion, les cas mis au jour par Le Devoir. L'Action démocratique du Québec, qui prônait une approche plus stricte avec les assistés sociaux lors de la dernière campagne électorale, n'a pas délégué de porte-parole pour commenter.

Du côté du Parti québécois, l'ancienne ministre Louise Harel, qui a piloté la réforme de l'aide sociale en 1997, estime que de telles pratiques ne s'inscrivent pas dans l'esprit de la loi. «Si on avait porté à ma connaissance, quand j'étais ministre, que la loi pouvait être interprétée comme permettant de réduire le chèque mensuel parce qu'une personne recevait de l'aide alimentaire, j'aurais mis fin à cela», a déclaré Mme Harel.

L'ancienne ministre plaide par ailleurs pour une indexation du montant de 200 \$ qu'un assisté social peut gagner en travaillant et croit que cette exemption devrait aussi s'étendre au soutien financier que peut avoir un prestataire.

Le Devoir

## EN BREF

## Un soldat canadien meurt en Afghanistan

Un soldat des forces spéciales canadiennes a perdu la vie hier dans un accident en Afghanistan, selon un responsable militaire à Kandahar. Le soldat est tombé d'une tour de communications à Kandahar, a indiqué le commandant adjoint du contingent canadien, le colonel Mike Cessford, soulignant qu'il s'agissait d'un «tragique accident». La mort de ce militaire porte à 54 soldats, plus un diplomate, le nombre de Canadiens ayant péri en Afghanistan depuis le début de la mission canadienne en 2002. Six soldats canadiens avaient été tués le dimanche de Pâques dans l'explosion d'une bombe sur le bord d'une route et deux autres ont perdu la vie quelques jours plus tard dans des circonstances similaires. Selon le colonel Cessford, le soldat décédé mercredi est le premier membre des forces spéciales canadiennes à perdre la vie en Afghanistan. — AFP

## Munyanze revient en cour

Le procès pour génocide de Désiré Munyanze a repris hier matin à un rythme laborieux. L'accusé, encoré sous le choc des blessures qu'il a subies en prison, a demandé l'ajournement des procédures à la mi-journée, tellement il était épuisé. Le juge André Denis a ordonné à 12h30 le report du procès jusqu'à ce matin. Accusé d'avoir commis au Rwanda des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'avoir participé à un génocide, Désiré Munyanze a été sévèrement battu par un codétenu de 17 ans, mercredi dernier, à la prison de Rivière-des-Prairies. Le procès a dû être ajourné pour une semaine afin qu'il se remette de ses blessures. Il revenait pour de bon devant la justice hier matin, mais il n'a tenu que trois heures dans la box des accusés. «Son état s'est amélioré, mais il se fatigue très rapidement», a expliqué son avocat, Richard Perras, à sa sortie du tribunal. Le procès reprend ce matin avec le dernier volet du contre-interrogatoire du témoin C-17. La jeune femme a déjà déclaré qu'elle avait été violée à quatre reprises par M. Munyanze lors du génocide rwandais, qui s'est soldé par la mort de 800 000 Tutsis et Hutus modérés aux mains des milices extrémistes hutues. Un quatrièmes témoin, aussi venu expressément du Rwanda pour cette cause unique, devrait amorcer son récit dans l'après-midi. — Le Devoir

## Prostitution: Ottawa reste ferme

Ottawa — Le gouvernement conservateur ne décriminalisera pas la prostitution comme le lui demandait en décembre l'opposition à la Chambre des communes. La prostitution est, selon Ottawa, «dégradante et inhumaine» et ne mérite pas d'être tolérée. La majorité libérale, bloquiste et néo-démocrate avait recommandé avant Noël que la prostitution soit décriminalisée pour des raisons de «santé publique». «La prostitution est avant tout un problème de santé publique, et pas seulement un problème de droit criminel», écrivaient les trois partis dans un rapport du Comité parlementaire de la santé. Selon cette logique, il faut donc miser sur la «réduction des préjudices». Non seulement les deux députés conservateurs avaient-ils refusé d'appuyer la décriminalisation, mais des députés des partis en théorie favorables (et ne siégeant pas au comité) s'étaient dissociés de leurs collègues, dont la bloquiste Maria Mourani. Le gouvernement conservateur a donc écouté la voix de ses deux députés et des autres sceptiques. Dans sa réponse du 30 mars dernier, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, indique que le gouvernement n'a pas l'intention de s'engager dans cette voie. «L'actuel gouvernement condamne tout comportement qui entraîne l'exploitation ou l'abus et par conséquent n'appuie pas toute réforme, telle que la décriminalisation, qui faciliterait ce type d'exploitation.» — Le Devoir

## Pour une politique en itinérance

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, le RAPSIM, tenait hier une assemblée publique afin de demander au gouvernement Charest l'adoption d'une politique globale en itinérance et d'un plan d'action. Le Réseau, qui regroupe 72 organismes d'aide aux sans-abri de la métropole, rappelle que, selon les données fédérales, quelque 30 000 personnes se retrouvent dans la rue au cours d'une année donnée à Montréal et entre 12 000 et 15 000 dans la Vieille Capitale. Le RAPSIM dénonce notamment la judiciarisation des personnes itinérantes, notant que plus de 15 000 contraventions ont été données à un peu plus de 2400 itinérants pour une occupation de l'espace public. — PC Il déplore également l'absence de logement social et réclame un investissement massif de ce côté. Il ajoute enfin que les organismes qui viennent en aide aux itinérants sont, pour leur part, aux prises avec un sous-financement évalué à environ sept millions de dollars. — PC

## Le tueur de Virginia Tech a tourné une vidéo entre les deux attaques

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Son ton est dur, ses propos à la fois incohérents, très violents et déterminés, son attitude glaciale: entre les deux attaques qu'il a menées lundi à l'université de Virginia Tech, Cho Seung-hui a vraisemblablement pris le temps de tourner une vidéo le montrant avec ses armes, animé d'une immense colère. Il a ensuite posté le document vers les bureaux du réseau NBC News, qui l'ont reçu hier.

«Vous auriez eu 100 milliards d'occasions et de moyens d'éviter d'en arriver là», déclare dans cette vidéo Cho Seung-hui, 23 ans. «Mais vous avez décidé de répandre mon sang. Vous m'avez poussé dans mes retranchements et ne m'avez pas laissé d'autre issue. La décision vous appartenait. Désormais, vous avez du sang sur les mains et vous ne pourrez jamais l'enlever». Il dit plus loin: «Je n'avais pas à faire cela. J'aurais pu partir, j'aurais pu fuir. Mais non, je vais arrêter de fuir.» Et ainsi de suite pendant de longs moments.

Selon les informations disponibles au moment de mettre sous presse hier soir, la vidéo aurait été en partie tournée et puis postée dans le laps de temps d'environ deux heures qui a séparé les deux fusillades distinctes survenues lundi et ayant fait 32 victimes, sans compter le tueur.

Le paquet contenait aussi une longue lettre, ainsi que 29 photos présentant Cho avec ses deux armes à la main, pointées directement vers la caméra. On le voit également avec un marteau qu'il tient comme une épée, dans une pose qui ressemble étrangement à un extrait du film *Old Boy*, primé à Cannes en 2004.

Selon Brian Williams, présentateur-vedette de la NBC, l'ensemble du paquet constitue «un très long manifeste multimédia», contenant «une longue diatribe» que le tueur a enregistré sur CD-ROM. «La déclaration est difficile à suivre», a pour sa part déclaré le directeur de l'information de NBC, Steve Capus, à qui le paquet était adressé.

La police a confirmé que le paquet est arrivé hier au siège de la NBC, livré par les services postaux américains. La NBC a immédiatement appelé le FBI. Le paquet était un «colis ordinaire», envoyé par la poste normale. Le tampon de la poste indique 9h01, lundi matin.

## Un danger pour lui-même

Plus de 48 heures après le drame, la police du campus a aussi dévoilé hier que l'auteur du massacre — du moins de la tuerie qui a fait 30 victimes, puisque la première attaque survenue dans un dortoir ne lui a pas encore été officiellement attribuée — était connu de ses services. À la fin de 2005, la personnalité inquiétante de Cho avait en effet alarmé



plusieurs étudiants et professeurs de Virginia Tech. Assez pour que la police juge nécessaire d'enquêter sur Cho et l'oblige à subir un examen psychiatrique, sans que cela permette toutefois de déceler le potentiel violent de l'étudiant.

En conférence de presse hier matin à Blacksburg, les autorités policières du campus ont ainsi indiqué avoir rencontré Cho Seung-hui à plusieurs reprises, après que deux étudiantes du campus se furent plaintes de harcèlement de sa part. Au même moment, au moins deux professeurs s'étaient aussi sérieusement inquiétés du comportement de Cho Seung-hui en classe: les textes qu'écrivait l'étudiant étaient si dérangeants qu'ils effrayaient ses camarades de classe, au point où plusieurs d'entre eux désertaient ces cours.

Sur les ondes de CNN, l'enseignante et poétesse Nikki Giovanni a déclaré qu'elle avait exigé de ne plus avoir Cho dans ses cours en 2005. «Ce n'était pas de la mauvaise poésie, a-t-elle dit de ses travaux: c'était intimidant.» Elle ajoute: «J'ai déjà enseigné à des fous. Mais ce qui me dérangeait chez lui, c'était cette méchanceté...» L'étudiant a finalement été retiré de la classe de Mme Giovanni, même si les textes du jeune «n'exprimaient aucune intention menaçante et ne faisaient pas allusion à une quelconque activité criminelle», selon la police.

Les quelques rencontres tenues entre la police et Cho n'ont menées à aucune action précise. Mais peu après, les commentaires d'un ami de Cho à l'effet que ce dernier semblait suicidaire ont incité les policiers à lui imposer un examen psychiatrique. Coopératif, Cho a été emmené le 13 décembre 2005 dans un centre psychiatrique situé près du campus.

Un médecin y a rencontré le jeune homme... qui a nié avoir des idées suicidaires. Le psychiatre lui a donc donné congé, en rédigeant toutefois une évaluation qui contenait une mise en garde prophétique: on indiquait que Cho présentait «un risque imminent de danger pour lui-même, résultat d'un problème mental».

Après ces événements, les autorités sont par contre restées sans nouvelles de Cho. «Depuis ces contacts, je n'ai pas eu d'autre information sur d'autres incidents ou rapports envoyés à notre service», a confirmé Wendell Flinchum, chef de la police du campus. Ce n'est que lundi matin que Cho est réapparu sur leur écran radar, et de la plus funeste façon qui soit. Hier, 13 personnes restaient hospitalisées des suites de ce carnage.

Le Devoir

Avec le New York Times, le Washington Post, l'Agence France-Presse et l'Associated Press

## Changements de nom de rue

## La mort d'un enfant relance le débat à Québec

ISABELLE PORTER

Québec — La mort d'un enfant mardi dans un violent incendie a relancé un débat à Québec sur les changements de nom de rue découlant des fusions municipales. Or la mairesse Andrée Boucher, qui fut une ardente militante en faveur du maintien des anciens noms, n'entend pas retourner en arrière. Telle est l'essence de ce qu'elle a dit aux journalistes à la sortie de l'assermentation du nouveau conseil des ministres. «Je ne pense pas qu'on se rendrait service en retournant encore la ville à l'envers. Je ne peux pas le croire», a-t-elle déclaré à propos d'une remise en question des changements de nom de rue, qui visaient notamment à pallier les nombreux doublons qui ont découlé des regroupements municipaux.

Dans la nuit de lundi à mardi, des employés d'Hydro-Québec mandatés pour couper l'électricité sur les lieux d'un incendie ont éprouvé de la difficulté à trouver la rue Raoul-Jobin, connue anciennement sous le nom de Sainte-Thérèse ou «rue du Carnaval».

L'enregistrement des communications entre la centrale du service des incendies et les pompiers est sans équivoque. Au chef pompier qui réclame avec impatience le délestage de la zone par les employés d'Hydro-Québec, l'opératrice de la centrale répond qu'ils ne sont pas capables de retracer l'adresse. Plus tard dans la conversation, elle évoque «les changements de rue» et signale que «c'est pour ça qu'ils ne savent pas trop».

Pressée de questions sur cette affaire, Hydro-Québec a ordonné une enquête interne sur cet incident,

qui a pris d'autant plus d'ampleur qu'un jeune garçon de 10 ans est décédé dans l'incendie. La responsable des communications, Claire Trépanier, préfère parler de «vérifications» découlant des «reproches» qui lui ont été faits depuis le début de la semaine. Elle s'attend à ce que l'enquête prenne fin d'ici «quelques jours».

Prisée de dire si la société d'État avait des normes en matière de délais d'intervention, Mme Trépanier «refuse de parler de généralités» alors qu'on a en tête un «cas très spécifique».

Hier, le président du Syndicat des pompiers, Éric Gosselin, s'est presque porté à la défense d'Hydro-Québec. «C'est embêtant. Il y avait énormément de demandes cette nuit-là à cause des vents violents. Il y avait beaucoup de délestage à faire.» Quant à savoir si les noms de rue retardent le travail des pompiers lors de sinistres, M. Gosselin se rappelle certes «un ou deux événements où il y a eu un léger délai», mais il estime qu'en général «il n'y a pas de problèmes».

La mairesse Andrée Boucher a néanmoins demandé qu'on fasse des vérifications du côté de la Ville, notamment en ce qui a trait à la transmission des nouveaux registres de noms de rue aux services publics. «Que nous on les cherche [les nouveaux noms], ce n'est pas grave. Qu'une lettre prenne huit jours pour arriver à destination, c'est un moindre mal. Mais quand on parle de sécurité, il faut que les gens en première ligne puissent avoir les registres en main pour trouver la rue, c'est une évidence.»

Collaboratrice du Devoir

## L'armature du viaduc n'était pas conforme

La thèse des barres d'armature mal placées dans le viaduc de la Concorde se confirme de plus en plus, un ingénieur de la société qui l'a conçu ayant admis que l'armature telle que construite n'était pas conforme à ses plans et était donc inadéquate.

«Ce n'était pas fait suivant les plans. C'était très important que ce soit posé comme il faut. Posé comme ça, oui, c'était inacceptable», a reconnu hier l'ingénieur de la firme Desjardins et Sauriol qui a conçu le viaduc, Gilles Dupaul.

L'ingénieur, âgé de 78 ans, a été appelé par le procureur en chef de la commission d'enquête, Michel Décarie, à comparer des photographies de la console du viaduc qui s'est effondré avec ses propres plans.

Et l'ingénieur a pu y relever plusieurs anomalies. Entre autres, certaines barres qui devaient avoir 41 pouces de long n'en avaient que 39. De plus, des étriers de l'armature ont été penchés pour suivre une pente alors qu'ils ne devaient pas l'être. «De la façon dont ils sont placés, ils ne remplissent pas la fonction qu'ils devaient remplir», a souligné l'ingénieur. Aussi, des barres qui devaient être au-dessus d'autres barres se sont retrouvées en dessous, dans les faits.

Interrogé pour savoir s'il aurait accepté ce qu'il voit aujourd'hui sur les photographies s'il avait été surveillant du chantier à l'époque, M. Dupaul a rétorqué: «Il aurait fallu que je sois là en permanence pour surveiller la pose de l'armature, parce qu'un coup que c'est tout posé, ce n'est pas si évident que ça» à distinguer.

Presse canadienne

# LES SPORTS

## HOCKEY

### SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Quarts de finale d'association (parenthèses)

#### ASSOCIATION DE L'EST

##### Buffalo c. N.Y. Islanders

Hier  
Buffalo 4, Islanders 2  
(Buffalo mène la série 3-1)

Demain  
N.Y. Islanders à Buffalo, 19h

##### New Jersey c. Tampa Bay

Hier  
New Jersey 4, Tampa Bay 3  
(La série est égale 2-2)

Demain  
Tampa Bay au New Jersey, 19h

##### Atlanta c. N.Y. Rangers

Hier  
Atlanta 2, Rangers 4  
(N.Y. Rangers gagnent la série 4-0)

Demain  
x-N.Y. Rangers à Atlanta, heure à préciser

##### Ottawa c. Pittsburgh

Aujourd'hui  
Pittsburgh à Ottawa, 19h  
(Ottawa mène la série 3-1)

Dimanche  
x-Ottawa à Pittsburgh, 13h

#### ASSOCIATION DE L'OUEST

##### Detroit c. Calgary

Aujourd'hui  
Detroit à Calgary, 21h30  
(Detroit mène la série 2-1)

Samedi  
Calgary à Detroit, 15h

##### Anaheim c. Minnesota

Aujourd'hui  
Minnesota à Anaheim, 22h30  
(Anaheim mène la série 3-1)

Samedi 21 avril  
x-Anaheim au Minnesota, heure à préciser

##### Vancouver c. Dallas

Aujourd'hui  
Dallas à Vancouver, 22h  
(Vancouver mène la série 3-1)

Samedi  
x-Vancouver à Dallas, 20h

##### Nashville c. San Jose

Hier  
Nashville à San Jose, 22h  
(San Jose mène la série 2-1)

Demain  
San Jose à Nashville, 21h

x - si nécessaire

## Les Rangers éliminent les Thrashers

New York — Matt Cullen a marqué d'un tir frappé qui a d'abord touché la barre horizontale, hier, contribuant à un gain de 4-2 des Rangers de New York, qui éliminaient ainsi les Thrashers d'Atlanta en quatre matches au premier tour dans l'Est. Il s'agissait de la première fois depuis 1997 que les Rangers accédaient au deuxième tour des séries.

Alors qu'il se trouvait tout juste à l'intérieur de la ligne bleue, Cullen a décoché un tir qui a ricoché de justesse derrière la ligne des buts après avoir touché la barre horizontale. Le but procurait une avance de 3-2 aux Rangers à 2:06 en troisième période.

Les Rangers avaient mérité une première victoire à domicile en séries depuis 10 ans, mardi soir.

Forts d'un gain de 7-0 mardi, les Rangers ont tout de même eu la tâche beaucoup plus difficile contre Johan Hedberg que contre Kari Lehtonen.

Hedberg avait stoppé 37 tirs lors du revers de 2-1 des siens lors du deuxième match, mais l'entraîneur Bob Hartley a

pris la décision de miser sur Lehtonen au Madison Square Garden.

Michal Rozsival, Brendan Shanahan et Jaromir Jagr, ce dernier dans un filé désert avec 1:33 à jouer, ont aussi marqué pour les Rangers. Keith Tkachuk et Greg de Vries ont offert la réplique des Thrashers, champions de la section Sud-Est.

Marian Hossa, qui a récolté 100 points cette saison, a contribué au but de De Vries, obtenant ainsi son seul point de la série. La première présence en séries éliminatoires des Thrashers aura donc été de courte durée.

### Sabres 4, Islanders 2

À Uniondale, Chris Drury a réussi un doublé et Ryan Miller a réalisé 24 arrêts, mercredi, pour aider les Sabres de Buffalo à vaincre les Islanders de New York 4-2 et à prendre les devants 3-1 dans la série du premier tour.

Thomas Vanek et Jason Pominville ont enfilé les autres buts des Sabres, qui pourraient mettre fin à la série quatre de sept vendredi soir à Buffalo.

Jason Blake et Mike Sillinger ont répliqué pour les Islanders, tandis que Rick DiPietro a bloqué 27 tirs à son troisième départ depuis qu'il est remis d'une commotion cérébrale.

Les Islanders croyaient avoir égalé le score alors qu'il restait 1:42 à jouer en troisième, après que Miller eut été poussé au-delà de la ligne de but lors d'une mêlée devant la cage. L'arbitre Mike Leggo, placé derrière le filet, a immédiatement refusé le but et la reprise vidéo a permis de confirmer qu'il avait pris la bonne décision. Pominville a ensuite assuré la victoire avec 1:12 à faire.

Drury, qui avait également récolté un doublé dans le premier match de la série, une victoire des Sabres, a donné une avance de 3-2 aux siens, mercredi, au moyen d'un but en avantage numérique à 39 secondes de la deuxième période. Il a marqué depuis l'enclave en récupérant son propre retour, après que DiPietro et le défenseur Tom Poti eurent raté l'occasion de s'emparer de la rondelle.

Associated Press

## ET PUIS EUH



Jean Dion

## Régler ça dans la ruelle

Dans un monde qui va beaucoup trop vite — sauf, paradoxalement, lorsqu'il faut insérer des pauses publicitaires; on arrête alors tout, on dit ouais c'est bien beau toute cette action, mais faut prendre le temps de penser un peu, et tiens, justement, je pense que j'ai deux trois cochonneries à te vendre, pas cher juste pour toi mon ami; n'en doutez pas, messieurs dames, quand des historiens désœuvrés jetteront un coup d'œil sur notre transcendante époque, ils verront que nous ne cessions de consommer que pour nous faire dire quoi consommer d'autre —, on devrait pouvoir compter sur certaines institutions pour maintenir les traditions. Parmi celles-ci, on retrouve bien sûr le sport professionnel, l'engouement pour lequel étant transmis de génération en génération de bouche de druide à oreille de druide depuis la naissance même du sport professionnel, survenue lorsqu'un gars qui était habile à frapper un objet plus ou moins sphérique avec un autre objet plus ou moins en forme d'autre chose a décidé de faire payer cinq cennes à ceux qui voulaient le voir réaliser ses prouesses complètement inutiles.

Malencontreusement, toutefois, c'est de moins en moins le cas. Les grandes orgues ont disparu d'à peu près tous les amphithéâtres pour faire place à de la tonitruante musique de mongols. Le port du pas avec pas de casque est dangereusement à la mode. Tous les équipements sont devenus synthétiques, et on voit ce que ça donne: des bâtons de hockey qui cassent, des ballons de basket qui glissent, des muscles fabriqués en hormones avec des noms tellement longs que même Cal McLish aurait du mal à s'y retrouver.

(Pour ceux qui n'étaient pas nés à l'époque ou qui, dans le cas contraire, étaient occupés à faire de la méditation tout nus dans une commune d'amour libre, Cal McLish, lanceur pour Brooklyn, Pittsburgh, Chicago Cubs, Cleveland, Cincinnati, Chicago White Sox et Philadelphie de 1944 à 1964, fut un des membres du groupe d'instructeurs de nos Exps depuis leur création en 1969 jusqu'en 1975. Ses parents voulaient qu'il ait un nom le prédestinant à une vie de leader, aussi le baptisèrent-ils officiellement Calvin Coolidge Julius Caesar Tuskahoma McLish, du nom du président des États-Unis en poste à sa naissance, d'un empereur romain qui conquiert la moitié du monde avant de rentrer à la domus pour faire de la salade et des cocktails et d'un mot de la langue amérindienne choctaw qui signifie «grand guerrier». Selon des sources, ses proches entreprirent assez tôt de l'interpeller par le sobriquet «Cal», qui ne signifie rien de particulier mais permettait de gagner du temps même à une époque où on n'était pas aussi pressé qu'aujourd'hui. McLish s'est distingué en établissant le record, plus tard égalé, de 16 victoires consécutives à l'étranger, et il a aussi déjà accordé, le 22 mai 1957 contre Boston, quatre circuits en l'espace de 16 lancers. Or savez-vous un peu qui avait frappé le premier de ces circuits? Je vous laisse quelques fractions de seconde pour y penser.

Alors, ça y est? Vous cherchez dans les gros Red Sox du temps, n'est-ce pas? Ted Williams, Jimmy Piersall, Ken Aspromonte et tous ces noms qui ont bercé votre enfance... Mais il s'agit plutôt de Gene Mauch, oui, Gene Mauch, le futur premier gérant de nos Exps et donc celui qui allait devenir le patron de McLish. Si ce n'est pas une preuve supplémentaire que toute est dans toute, ça, mesdames messieurs, je démissionne sur-le-champ et je me fais moine contemplatif. Je contemplerai des statistiques de baseball, si ça ne vous dérange pas.)

Donc, les traditions se perdent, mais quelques-unes surgissent parfois de nulle part. Certes, il est loisible de se demander comment une tradition peut apparaître soudainement, mais il y a plein de mystères comme ça, dans la vie, dont il ne faut pas trop perdre de temps à chercher la clé, car on risque de rater d'excellentes pauses publicitaires. Ainsi, il est coutumier que, par exemple, les esprits s'échauffent pendant un match de hockey sur glace masculin disputé à vive allure et à l'enjeu crucial. Lorsque cela survient, on entendra fréquemment un des protagonistes en interpeller un autre en ces termes: «Viens te battre, mon citron. Enuooye, droppe!»

Mais regardez-moi un peu qui, ces jours derniers, a lancé l'idée d'une petite bagarre. De quoi décoiffer jusqu'à Kerry Fraser soi-même en personne.

Premier intervenant: un arbitre. En l'occurrence, Joey Crawford, un des doyens des officiels de la National Basketball Association. Il y a quelques jours, Crawford se trouva en effet irrité que Tim Duncan, la star des Spurs de San Antonio, rigolât sur le banc d'une de ses récentes décisions (la décision de Crawford, pas celle de Duncan). Il lui plaqua aussitôt une deuxième faute technique, une expulsion du match, et, selon Duncan, l'invectiva en ces termes: «Wanna fight?» Résultat, la NBA a suspendu Crawford pour le reste de la saison régulière et toutes les séries éliminatoires.

Moi, je vous le dis, voilà du divertissement de haut niveau. Surtout qu'on a plaisir à imaginer comment, après une bagarre entre un arbitre et un joueur, l'arbitre s'y prendrait pour déterminer les punitions à imposer.

Second intervenant: un gérant d'équipe de balle. En l'occurrence, Charlie Manuel, des Phillies de Philadelphie. Ne lésinons pas sur les mots, ça ne va pas bien du tout pour les Phillies en ce début de longue saison. Favoris par plusieurs pour remporter leur division, ils montrent un dossier de 3-9. Or vous pourriez vérifier auprès de vos amis gérants, un dossier de 3-9, c'a tendance à rendre son homme vaguement bourru. Après le match de mardi soir des Phillies donc, une dégelée de 8-1, Manuel a livré devant les journalistes un boniment truffé de termes empruntés à la liturgie et à la vie érotique lorsqu'un amateur de radio local, critique récurrent de Manuel, lui a demandé s'il allait passer un savon à huis clos à ses protégés. Il l'a ensuite invité à se battre puis, plus tard, a dû être retenu par deux de ses instructeurs alors qu'il nourrissait le sombre dessein de sauter sur son interlocuteur.

Et dire que vous pensiez que l'homme devenait de plus en plus moumoune.

jdion@ledevoir.com

## EN BREF

### Première pelletée de terre du futur stade Saputo

Plusieurs personnalités sportives et municipales ont procédé hier à la première pelletée de terre protocolaire du futur complexe de soccer et du stade Saputo, au Parc olympique. La première phase du projet consiste en la construction du stade et d'un terrain d'entraînement. Le stade Saputo, qui sera doté de 13 000 sièges, deviendra le nouveau domicile de l'Impact dès la saison de soccer 2008. Le projet de construction, évalué à 15 millions, sera entièrement financé par des fonds privés. La moitié de cette somme sera avancée par la famille Saputo au moyen d'un don personnel. Le nouveau stade pourra être agrandi à 17 000 sièges et sera géré par un organisme sans but lucratif. L'Impact a joué devant 161 762 spectateurs en 2006, pour une moyenne record de 11 554 spectateurs par rencontre à domicile. L'Impact amoncra sa dernière saison au Complexe sportif Claude-Robillard, le 20 mai. Il disputera ses trois premiers matches de la saison

régulière à l'étranger, inaugurant sa saison samedi à Atlanta. — PC

### Wozniak sera du tableau principal à Roland-Garros

La Québécoise Aleksandra Wozniak accédera directement au tableau principal du tournoi de Roland-Garros, deuxième épreuve du Grand Chelem qui sera disputée à Paris du 27 mai au 10 juin, a fait savoir Tennis Canada hier. Il s'agira d'une deuxième participation consécutive en tournoi du Grand Chelem pour l'athlète de Blainville, qui est 106<sup>e</sup> au classement mondial. Wozniak figurait parmi les 108 joueuses inscrites au tableau principal des Internationaux d'Australie, à Melbourne, en janvier dernier. «Je suis très heureuse de faire partie d'un groupe de joueuses aussi sélect, a déclaré la Québécoise de 19 ans. Participer aux plus importants tournois du circuit est très bénéfique pour mon développement, car j'y affronte des joueuses dont le niveau de jeu est extraordinaire. Je compte tirer le maximum de cette expérience.» — PC

### Tournoi de tennis de Monte-Carlo



ÉRIC GAILLARD REUTERS

La machine Rafael Nadal tourne déjà à plein régime au tournoi de Monte-Carlo, où l'Espagnol a balayé l'Argentin Juan Ignacio Chela 6-3, 6-1 hier pour son premier match de la saison sur terre battue.

## Nadal a porté à 63 sa série de victoires sur terre battue

Monaco — Rafael Nadal a porté à 63 matches sa série de victoires sur terre battue en expédiant Juan Ignacio Chela 6-3, 6-1 hier lors du deuxième tour du Masters de Monte-Carlo.

Nadal, double tenant du titre à Roland-Garros, vise une troisième victoire consécutive à Monte-Carlo. Il n'a plus été battu sur terre battue depuis son revers contre le Russe Igor Andreev en quarts de finale du tournoi de Valence en avril 2005.

Tête de série n° 2, l'Espagnol affronte au prochain tour le Belge Kristof Vliegen, qui a éliminé le Russe Marat Safin mardi.

Andreev a dominé le Chilien Fernando Gonzalez, tête de série n° 4, 6-2, 2-6, 6-3. Nadal et Andreev pourraient se rencontrer en finale dimanche.

De son côté, Robin Soderling a eu besoin de cinq balles de match avant de venir à bout de la tête de série n° 3, Nikolay Davydenko, 6-4, 6-7 (6), 6-3. Le Suédois n'a pas réussi à convertir la première alors qu'il menait 5-4 dans la deuxième manche puis s'en est procuré une autre dans le bris d'égalité.

Dans la troisième manche, Davydenko a sauvé deux balles de match de plus mais Soderling a remporté la cinquième en profitant d'un revers trop long de son adversaire.

Soderling rencontrera au prochain tour Max Mirnyi, qui a battu l'Argentin Sergio Roitman 7-5, 6-4.

Tête de série n° 6, le Serbe Novak Djokovic a vaincu le lauréat de l'édition 2004 des Internationaux de France, l'Argentin Gaston Gaudio, 6-1, 3-6, 6-1.

«Je me sens très bien sur le court», a déclaré Djokovic, vainqueur du Masters Series de Miami plus tôt ce mois-ci. «J'avais l'impression que tout dépendait de moi. Le troisième set a été plutôt facile après le deuxième ou le troisième jeu.»

Juan Carlos Ferrero, Tommy Robredo, Tomas Berdych, Richard Gasquet, David Ferrer et Philipp Kohlschreiber se sont qualifiés sans perdre un set. Tête de série n° 5, Robredo a battu Arnaud Clément 6-3, 6-2, Berdych a sorti l'Allemand Benjamin Becker 6-1, 6-2 et Ferrero a éliminé le Chilien Nicolas Massu 6-2, 6-0.

Tête de série n° 11, Gasquet a dominé le Slovaque Dominik Hrbaty 6-3, 6-2, Ferrer a vaincu Julien Benneteau 6-1, 7-5, et Kohlschreiber menait 7-5, 4-1 avant l'abandon de David Nalbandian (n° 9).

Gasquet, qui a dû se faire soigner à l'épaule droite à la fin du premier set, a déclaré qu'il se sentait fatigué après son succès en trois sets sur Fernando Verdasco la veille.

«J'avais un peu mal à l'épaule, a-t-il déclaré. C'est normal après le match d'hier [mardi] qui était long et difficile.»

Associated Press

## CONCOURS

# LE DEVOIR et TV5

en collaboration avec



## Praque la magnifique

Révatours, spécialiste des voyages depuis plus de 20 ans, vous offre la chance de partir à la découverte de Prague, surnommée la «ville aux cent clochers»

Le voyage inclut 6 nuits d'hébergement, vol aller-retour, petits-déjeuners, 2 billets de concert

www.revatours.com

Questions pour un Champion

Dès le 23 avril dans LE DEVOIR et sur les ondes de TV5

CULTURE

STATISTIQUES

Des arts bien vivants

Les revenus de l'industrie québécoise des arts de la scène dépassent ceux de l'Ontario

FRÉDÉRIQUE DOYON

Les arts vivants portent bien leur nom, au Québec mieux qu'en Ontario. Les compagnies québécoises d'arts de la scène ont vu leurs revenus d'exploitation bondir de 16 % et dépasser ceux de leurs homologues ontariennes en 2005, selon Statistique Canada (SC).

Les Cirque du Soleil, Spectra et autres Ex Machina ont généré des revenus d'exploitation de 514,1 millions de dollars en 2005, selon la dernière enquête sur les arts de la scène de SC, parue hier. Avec une hausse de 16 % par rapport à 2004 — où les rentrées totalisaient 443 millions — le Québec enregistre la plus forte progression des recettes en arts de la scène au Canada.

Serait-ce en partie attribuable à l'effet combiné de KA et de Cortes, spectacles du Cirque du Soleil qui ont pris leur envol cette année-là? Impossible de le savoir puisque la liste des compagnies sondées demeure confidentielle et que l'enquête de SC ne détaille la répartition des revenus que tous les deux ans. Ce fut fait en 2004, année de référence, c'est donc pour 2006 qu'on précisera de nouvelles caractéristiques. Chose certaine, la catégorie des arts multidisciplinaires, qui comprend le cirque (en plus des variétés, du patinage artistique et de la magie), constitue la plus importante du secteur à but lucratif à l'échelle du pays puisqu'elle accapare 42 % du total des revenus de ce secteur.

nus de l'industrie des arts scéniques québécois fait aussi en sorte que le Québec devance l'Ontario à ce titre. La province voisine a pour sa part vu fléchir les revenus de ses établissements d'arts vivants de 478,7 millions en 2004 à 430,1 millions en 2005. La diminution vient surtout des compagnies à but lucratif. Les recettes des organismes sans but lucratif ont légèrement progressé dans les deux provinces.

Malgré le fléchissement ontarien, l'industrie canadienne des arts de la scène se porte assez bien de manière générale, malgré l'explosion des types de divertissement liés aux nouvelles technologies. Elle a encore généré environ 1,2 milliard en 2005, soit une légère hausse de 2,2 % par rapport à 2004.

Parmi ces dernières, c'est le théâtre qui remporte la mise avec des revenus de 282,5 millions, ce qui représente 48 % des rentrées de toutes les OSBL confondues en musique, en danse, en théâtre, en théâtre musical, en opéra et en arts multidisciplinaires.

Si l'ensemble de l'industrie canadienne des arts de la scène a vu croître ses recettes en 2005, les dépenses ont aussi augmenté, et même un peu plus rapidement. La marge de bénéfices de l'industrie a donc légèrement baissé à 4,3 % alors qu'elle se situait à 4,6 % en 2004.

Les données sont tirées d'un échantillon représentatif de 701 établissements canadiens en arts de la scène, dont 185 au Québec.

Le Devoir

Rencontres de l'ADISQ

La longue marche vers l'interopérabilité

FRÉDÉRIQUE DOYON

Naguère diabolisée par les joueurs de l'industrie de la musique, la copie de fichiers musicaux numériques commence à (re)trouver sa place dans le paysage en friche de la régulation du marché d'Internet. Jusqu'ou ira cette ouverture? C'est la question qu'abordait hier l'atelier sur l'interopérabilité proposé dans le cadre des 12<sup>e</sup> Rencontres québécoises de l'industrie de la musique, qui se tiennent encore aujourd'hui au Marché Bonsecours.

Abandon récent par la compagnie EMI des mesures de protection numérique — les fameux *digital right management* (DRM) —, qui empêchaient le consommateur de copier un CD sur son ordinateur pour le charger sur son lecteur MP3, marque un revirement bénéfique de l'industrie. Celle-ci reconnaît qu'il s'agit d'un geste inhérent à la nature même d'Internet.

De là à en étendre librement la pratique sans limites, en toute circonstance, il y a un pas que la plupart des intervenants de l'atelier n'étaient pas prêts à franchir. En effet, s'il importe que les internautes puissent utiliser le système intuitivement, il faut aussi trouver le moyen de rémunérer les artistes, rappelait Ren Bucholz, de l'Electronic Frontier Foundation.

Le problème des DRM, comme l'indiquait Jack Lacy, président de Coral Consortium, qui réunit les joueurs de toute la chaîne de distribution de l'industrie en vue de trouver une solution commune, c'est qu'ils ont été instaurés de façon très maladroite. Mais le concept de mesures techniques pour gérer des droits numériques demeure valable: il suffit de le développer autrement. En effet, l'abolition de tout système de traçabilité des fichiers musicaux conduira à l'écroulement du marché de la production (artistes, étiquettes, etc.).

L'idée d'un seul procédé DRM imposé universellement reste utopique: une foule de modèles d'affaires se côtoient sur Internet comme dans l'économie traditionnelle. Une proposition intéressante est venue du Parisien Marc Bernaïche, directeur général de Mondomix, plate-forme originale de vente et d'information sur les musiques du monde: un système hybride de redevances appliquées à la vente et de taxation à la bande passante. Un nouveau format de compression des fichiers de meilleure qualité que le MP3 pourrait incorporer un DRM pas trop contraignant pour garder minimalement une trace de la circulation des fichiers.

Le Devoir

Festival du Jamais Lu

La parole aux jeunes dramaturges

ISABELLE PARÉ

Pour une sixième année, le Festival du Jamais Lu invite le public à partager les textes inédits de jeunes dramaturges émergents, tous appelés cette année à prendre la parole sur le thème de la résistance tous azimuts et tous genres confondus.

Résister à la morosité, à l'imbécillité, aux forces de l'autorité, à la censure, au silence? Cette résistance se décline visiblement sur tous les tons, y compris celui, plus ludique, de la résistance aux mille tentations, du 4 au 13 mai au cabaret O Patro Vys, lors de ce festival festif dédié à lancer les jeunes auteurs de théâtre.

«Le choix de ce thème, c'est pour résister à la morosité ambiante contemporaine qui nous entoure, à

la course folle. C'est un appel à prendre la parole, un appel non seulement à la résistance politique mais aussi à l'engagement personnel, à la volonté de faire bouger les choses. C'est ce qui transpire de ces textes qui seront lus pour la première fois en public», a expliqué hier Marcelle Dubois, directrice du Festival du Jamais Lu.

Ce festival convivial, qui permet au public d'assister aux premières minutes de vie sur scène de textes d'auteurs émergents, est au théâtre «ce que la performance live est à la musique», illustre la directrice. Le festival donnera la parole à 15 jeunes auteurs dont les textes seront livrés de façon brute lors de mises en lecture auxquelles participeront quelque 70 comédiens, dont Markita Boies, Alice Ronfard, Alexis Martin, Danielle

Proulx et Geneviève Rioux.

Cette sixième présentation sera l'occasion d'une première rencontre avec les textes des jeunes dramaturges Yvan Bienvenue, Stéphane Cloutier, Patrick Drolet, Marcelle Dubois, Emmanuelle Jimeñez, Justin Laramée, Anne-Marie Olivier et Emmanuel Schwartz. À ces lectures, précédées de cinq levers de rideau ludiques mêlant performances diverses, s'ajouteront un après-midi jeune public consacré aux textes de Fanny Britt, une soirée tout en discours politique et un cabaret de clôture qu'on prévoit délégué et délinquant, piloté par Olivier Gaquère.

Le Devoir

■ Festival du Jamais Lu, O Patro Vys, du 4 au 13 mai 2007.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
La directrice du Festival du Jamais Lu, Marcelle Dubois.

THÉÂTRE

Tragédie dans une maison de poupée

DES YEUX DE VERRE

Texte: Michel Marc Bouchard. Mise en scène: Marie-Thérèse Fortin. Une production du Théâtre d'aujourd'hui présentée jusqu'au 5 mai.

ALEXANDRE CADIEUX

Avec sa nouvelle pièce, *Des yeux de verre*, Michel Marc Bouchard a recours à la fois à des éléments empruntés aux mythes grecs et à la métaphore de la poupée brisée afin de dresser le portrait d'une famille détruite par l'inceste, le silence et le mensonge. Cette oscillation entre le drame psychologique et la tragédie aux accents symbolistes ne se fait pas sans heurts, et ce, malgré le travail impressionnant effectué par une distribution de haut vol. Cette mise en scène de Marie-Thérèse Fortin, vieille complice du dramaturge, tient actuellement l'affiche du Théâtre d'aujourd'hui. Maître Daniel, fabricant de pou-

pées de renommée internationale, vit en reclus avec son épouse Judith, qui lui sert également de relationniste, et leur fille Brigitte. L'équilibre apparent de cette famille, que Judith s'efforce de maintenir depuis 15 ans, se fissure lorsque revient Estelle, la fille cadette et muse de Daniel.

Dans *La Poupée de Pélopie*, pièce écrite en 1984 et dont *Des yeux de verre* reprend la trame narrative, toute la faute était rejetée sur le père. Bouchard souhaitait cette fois-ci présenter la situation de ce clan fragmenté sans tenter de montrer du doigt un coupable. Si, en effet, maître Daniel nous apparaît désormais à la fois plus complexe et plus humain, on reste par contre perplexe devant le personnage de Judith, l'épouse castratrice qui a sacrifié ses filles en les privant de toute forme d'amour paternel. Sylvie Léonard, à qui revient la difficile tâche d'ajouter de la profondeur à cette mauvaise mère, peine quelque peu à trouver un juste milieu dans ce mélan-

ge de figure tragique à la Médée et de femme obsédée par les apparences. Soulignons que la période dont elle est affublée n'aide en rien cette comédienne de talent à révéler la part d'humanité de son personnage.

Guy Thauvette et Bénédicte Décar, qui interprètent respectivement Daniel et Estelle, réussissent de leur côté à nous révéler les nombreuses contradictions qui habitent ces deux êtres. Cette étrange histoire d'amour tissée de désir, de répulsion et de ressentiment est illustrée de façon fascinante par ce beau couple de comédiens. Si Brigitte nous fait rire avec ses rengaines et ses mauvaises blagues, Sophie Cadieux nous permet également de saisir toute la douleur qui habite cette fille mal-aimée, femme-enfant rejetée à la fois par son père et sa mère. Lorsqu'elle apparaît vêtue d'une robe de mariée et que son paternel la prend finalement dans ses bras, l'image qui s'offre ainsi à nous reste l'une des plus belles du spectacle.

Ces retrouvailles familiales ont lieu dans l'atelier de maître Daniel, un espace aux murs gris bleu où trône un grand meuble vitré. La scénographie de Richard Lacroix, qui comprend également un long escalier qui disparaît dans le plafond, laisse par sa simplicité et son dépouillement toute la place aux comédiens. Certains effets de la bande-son de Nancy Tobin, bruits sourds semblant venir du fin fond du chaos, soulignent par contre un peu trop lourdement à notre goût certains passages du texte.

Si certains passages aux accents plus tragiques de la pièce de Michel Marc Bouchard nous ont parfois fait décrocher du drame qui se jouait sous nos yeux, on souligne ici le solide travail effectué par les acteurs et les artisans du spectacle. *Des yeux de verre* constitue une exploration courageuse et souvent touchante de ce sujet complexe qu'est l'inceste.

Collaborateur au Devoir

Jonathan Savage et Damien Robitaille au Club Soda

Frères de singularité

SYLVAIN CORMIER

Jonathan Savage, à la fin de sa première partie, a présenté Damien Robitaille: «J'ai réduit ma performance à 20 minutes pour lui donner une heure et demie...» A son tour, Robitaille s'est présenté: «Sans plus tarder, voici Damien Robitaille...» Ça donne une idée du ton. Décalé, le ton. Singuliers, les deux jeunes hommes.

À vrai dire, ils étaient hier au Club Soda l'un et l'autre si singuliers qu'ils en étaient frères. Deux ovnis venus d'ailleurs. L'un provenant d'un petit village de Gaspésie, l'autre d'un petit village de l'Ontario. Deux idiots du village? Oui, dans le bon sens: deux originaux.

Frères? Les deux ont passé par l'École nationale de chanson. Histoire d'affiner les grains de folie. Les gaillards en avaient hier un silo plein. Savage, entre ses chouettes chansons, faisait l'imbu de lui-même, ridicule exprès: on a bien rigolé. Il a aussi ému, sans décalage: Pappa, chanson d'un père

parti chanter (au lieu de pêcher, comme tout le monde en Gaspésie...), était poignante. Robitaille, lui, faisait son «grunge crooner sympathique et porc-épic» (dixit l'invitation): on ne sait trop si c'est un personnage qu'il compose, lui non plus peut-être. Il fascine autant qu'il déroute: la candeur, à ce point, est un art.

Savage n'avait que sa sèche, en tirait le meilleur (dont un mémorable solo raté). Robitaille, vedette, bénéficiait d'un trio de choc basse-batterie-guitare (JF Lemieux, Alexis Martin, Dominique Lanoie), dont il tirait à volonté du ragtime géant (*Voyeur planétaire*), du reggae leste (*Mortalité*), de la chanson de pastorage (*Dans l'horizon je vois l'aube*) et la dose nécessaire de western épidémique (*L'Herbe à puces*). Lui aussi a ému, lui aussi avec une histoire de papa, le sien en l'occurrence, dont il demandait des nouvelles à un «Monsieur Astronaute». Jonathan et Damien, en cela, étaient à la fois singuliers et pareils. Singulièrement humains.

CONCERTS CLASSIQUES

On ne les envie pas!

LES GRANDS CONCERTS. Hétu: Le Tombeau de Nelligan. Prokofiev: Concerto pour violon n° 1. Sibelius: Symphonie n° 2. Leila Josefowicz (violin), Orchestre symphonique de Toronto, dir. Peter Oundjian. Salle Wilfrid-Pelletier, mercredi 18 avril. Reprise ce soir.

CHRISTOPHE HUSS

En tournée pancanadienne, l'Orchestre symphonique de Montréal accueillait l'Orchestre symphonique de Toronto (TSO), 85 ans d'existence. Le TSO est dirigé depuis trois saisons par Peter Oundjian, qui fut de 1981 à 1996 le premier violoniste du Tokyo String Quartet et se consacre, depuis une blessure à la main, à la direction d'orchestre.

Ce chef nous a donné hier le parfait décalage musical du documentaire *Five Days in September*, tourné à la gloire du TSO, qui nous le montre en musicien autosatisfait. Sa 2<sup>e</sup> Symphonie de

Sibelius est aussi étrangère à l'univers musical et intime du compositeur finlandais que la ridicule notice biographique française du programme avait de rapport avec la langue de Molière. Oh, rien de déshonorant dans la préparation, mais une suite de «plus fort-moins fort» et «plus vite-moins vite» ne distillant aucun climat. Oundjian est imperméable aux aspects immuables de la musique de Sibelius, dans laquelle la tenue de l'intensité des notes sur la totalité de leur durée est fondamentale. Au sein de l'orchestre, les trompettes et cors se sont montrés très convaincants. Les bois (flûtes surtout) n'ont pas la personnalité de ceux de l'OSM.

C'est Jacques Hétu qui aura finalement tiré les marrons du feu avec son *Tombeau de Nelligan* intense et bien orchestré, car Leila Josefowicz s'est battue contre Prokofiev avec un son informe, avachi et dépourvu de toute matière.

Collaborateur au Devoir

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal	Virginie	Fric Show	Les missions de Patrice / Lise Dion, Alex Perron	Janette / Gregory Charles	Le Téléjournal	Au-dessus de la mêlée	La fosse aux lionnes / Joël Legendre					
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	Drôles de vidéos	Les Gags	Cinéma / ASSEZ AVEC L'AMOUR (5) avec Renée Zellweger, Ewan McGregor	Le TVA 22 heures	Le Cercle	Denis Lévesque					
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Malcolm	Une pilule, une petite granule	Seconde Chance	Bazzo.tv / Denise Bombardier	Cultivé et bien élevé	24 heures pour l'histoire					
TQS	Gr. Journal (6:30)	Flash / M.-J. Croze	Portfolio: derrière l'image / Dernière	Cinéma / ZOOLANDER (4) avec Ben Stiller, Owen Wilson	Le Journal du soir	Dutrizac	110%	L'avocat du diable	Cinéma / HÉROS...				
RDI	Dominique Poirier en direct	Alexandre Litvinenko	Le Téléjournal										
TVS	(18:05) Jmri FR2	Cinéma / QUI PERD GAGNE (5) ... (20:35)	Complément d'enquête										
D	Hantise	Le camp des ados...	On a échangé nos mères	Experts en crime	Bestioles à l'attaque!	Vidéo...							
VIE	Déco sur... ménage	Ca passe... Dre Nadia...	Clips / Flamant... VJ	Décore... Déco sur...	Marjolaine	Cinéma							
MP	Top5... Top5...	InfoPlus M. Net	Clips / Flamant... VJ	Guy Laliberté	Roule... D-Stroy	Top5...							
MX	Paris... franco	...anglo	Musique	Génération 90 - 1994	Les sauveurs du rock	Degrassi							
VRAK TV	Frank... Degrassi...	Une grenade avec ça?	Parents... 70	Gilmore Girls									
TTF	Simpson	Delliah...	6TEEN	Di-Gata... Ben	Futurama	Henri pis...							
RDS	Sports 30	Hockey / Séries éliminatoires: Penguins - Sénateurs	Sports 30	Hockey / Séries éliminatoires: Stars - Canucks									
HISTORIA	Passion Maisons	Tournants de l'Histoire	À vos marteaux!	NCIS	Cinéma / LA MADONE ET LE DRAGON (4)	...la prairie							
ARTV	...des pays d'en haut	...la Terre	Cinéma / MOURIR À TUE-TÊTE (3) avec J. Vincent	Jamais...	Moi et...	Entrevue	Viens voir... / M. Orsini	Moi et...					
SERIES +	Amy	Simplyment Zoé	Privés & Associés	Intelligences	Edel & Starck	Le destin de Lisa	Les Experts						
CANAL Z	La porte des étoiles	...nerdz	...s'branche	La porte des étoiles	Monstres mécaniques	Star Trek: Enterprise	Mélinde...						
C SAVOIR	Le Québec à la loupe	Les jeunes... syndicats	Caphar.	Les durs...	Parole rouge parole...	...de l'automobile	La société québécoise...	Économie					
EVAJOUR	Hola Argentinal	...étoiles	...voyage	Paris...	Vue du canal	Québec de Jean-Claude	Beauté du monde	Hola					
TFO	...voyage	Pressere.	Panorama	Destination Nord-Ouest	Cinéma / L'ANNÉE DERNIÈRE À MARIENBAD (1)	Panorama	Pressere.						
CBC	CBC News at Six	Hockey / Séries éliminatoires: Penguins - Sénateurs	Sports 30	Hockey / Séries éliminatoires: Stars - Canucks									
CTV (mont)	Access H.	leTalk	CSI: Crime Scene...	Grey's Anatomy	ER	CTV News	CTV News	Daily (00:05)					
GBL	News	House...	Survivor: Fiji	Are you Smarter...	Shark	ET Canada	Design...	E.T.					
TVO	Horseland	Heads up	Battle of the X-Planes	The Royal	Goya: Crazy like a Genius	The Agenda	(23:15)	Kimme!					
ABC	...Raymond	ABC News	...Raymond / Will, Grace	Ugly Betty	October Show	Sex... City	Nightline	Kimme!					
CBS	News	CBS News	E.T.	Survivor: Fiji	CSI: Crime Scene...	Shark	Late Show	(23:35)					
NBC	News	NBC News	Jeopardy / Wheel...	...is Earl / The Office	30 Rock / Scrubs	ER	The Tonight Show	(23:35)					
FOX	That '70s... King... Hill	Simpsons	Weinfield	Are you Smarter...	Trading Spouses	Smallville	Supernatural	Sex... City					
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Travel...	Report from Montpellier	America at a Crossroads / Faith without	BBC News	Charlie Rose						
PBS (57)	BBC News	Business...	The Newshour	Adirondack / Wild...	Fear - Struggle for the Soul of Islam	BBC News							
CTV (can)	CIV News	eTalk	Jeopardy	CSI: Crime Scene...	Grey's Anatomy	ER	CTV News	CTV News	Daily (00:05)				
A&E	Cold Case Files / Deux émissions	...Poet	Wingfield	What to Make of it All?	The First 48	Jacked	First 48	Kansas SWAT	CSI: Miami				
BRAVO	Street Legal	...Poet	Wingfield	What to Make of it All?	Cinéma / THE MUSIC OF CHANCE (5)	Law & Order	...a Trace						
DISCOVERY	How it's Made	Planet	Deadliest Catch	Dirty Jobs	Mayday / Falling from...	Daily Planet	Dirty Jobs						
THIS FORN	Master... Things...	CSI: New York	Machines of War	Stalingrad / The Attack	CSI: New York	Crime Stories	21 Century						
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	The Hour	CBC News: The National	Trailer...	Kenny...	Curb...	Saxondate (22-42)	CSI: Crime...	(23:22)			
SHOWCASE	New Addams Family	Overhaul'n	American Chopper / Deux émissions	Motorcycle Mania	American Chopper	Bike Week							
LEARNING	Three Takes	Match...	Skin Deep	Crash Test Mommy	Til Debt do us Part	Real Housewives of OC	Crash Test Mommy	Til Debt...					
LIFE	Off the line...	Sportscent.	Boxing / Zab Judah	Rueben Galvan	Sportscent.	Hockey / Séries éliminatoires: Wild - Ducks							
TSN	Off the line...	Erk Perky	Sabrina...	Malcolm...	Prank...	Bob and...	Madison	Hollywood	Malcolm...				
YTV	Being Ian	Erk Perky	Sabrina...	Malcolm...	Prank...	Bob and...	Madison	Hollywood	Malcolm...				

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

BAZZO.TV

Luc Lavoie, de Québec, commente l'actualité. Également, la finale d'un tournoi qui s'est tenu toute la semaine visant à couronner «la meilleure comédie de tous les temps» au cinéma!

Télé-Québec, 12h30 et 22h

LE FRIC SHOW

Émission provocatrice sur la consommation, présentée par un Marc Labrèche bouffon qui examine ce soir le cas des régimes.

Radio-Canada, 19h30

MOURIR À TUE-TÊTE

Un film très dur, qui plongeait en 1979 les spectateurs dans la réalité d'un viol sordide.

Artv, 19h30

AMERICA AT CROSSROADS

Une grande série diffusée toute la semaine sur PBS, qui examine les grands enjeux mondiaux après le 11-Septembre. Ce soir, les changements et les tensions à l'intérieur du monde musulman.

PBS, 21h